

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 1-2

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée des délégués SAR du 16 mars 2019

Société d'Apiculture du Jura bernois SAJB

Chers amis et amies apiculteurs/trices de Suisse romande, quelques mots pour vous présenter notre société SAJB et vous donner des précisions sur la prochaine assemblée des délégués qui aura lieu au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan.

La Société d'Apiculture du Jura Bernois résulte de la fusion finale des trois sociétés franco-phones du canton de Berne (Erguel, Prévôté et Pied-du-Chasseral) en date du 29 mai 2009.

Forte d'environ 160 membres, la société d'apiculture du Jura bernois se porte bien.

Le comité, formé de 8 membres, s'efforce de donner un dynamisme avec des cours de vulgarisation, la mise à disposition de cellules royales provenant de souches sélectionnées et des travaux pratiques au rucher qui remportent un franc succès.

En 1980, un rucher d'élevage, avec deux types de ruches, don de la Station Fédérale de recherches de Liebefeld, a été implanté à Loveresse. Il s'agissait de l'ancien rucher de M. Hans Schneider, collaborateur du Liebefeld et éleveur émérite, par ailleurs créateur de la ruchemagasin qui porte son nom et qui est bien utilisée en altitude, en raison de sa taille plus compacte convenant particulièrement aux apicultrices.

Le projet de transformation du rucher de la fédération en un rucher-école, est en cours d'étude.

A l'occasion de cette assemblée SAR, le comité d'organisation a essayé d'innover.

Après la suppression des assemblées programmées sur deux journées, nombre de membres ont regretté l'absence de moments d'échanges.

C'est pourquoi nous vous proposons de prolonger le dîner qui suivra l'assemblée en continuant d'occuper la salle qui nous est destinée.

Nous aurons encore l'occasion de souper sur place, au restaurant du CIP, et quelques membres du Comité SAJB se feront un plaisir de vous accompagner et passer un moment de fraternité.

A cette saison, les abeilles peuvent bien nous attendre !

Réservations pour cette partie récréative jusqu'au mercredi 13 mars, à l'adresse en page suivante.

A noter que le CIP est également un hôtel de qualité, en mesure d'accueillir ceux d'entre vous qui souhaiteraient y séjourner une nuit, soit avant, soit après notre réunion officielle.

Les occasions d'élargir vos connaissances ne manquent pas que ce soit en visitant une fromagerie modèle ou le plus grand parc solaire et éolien de Suisse.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

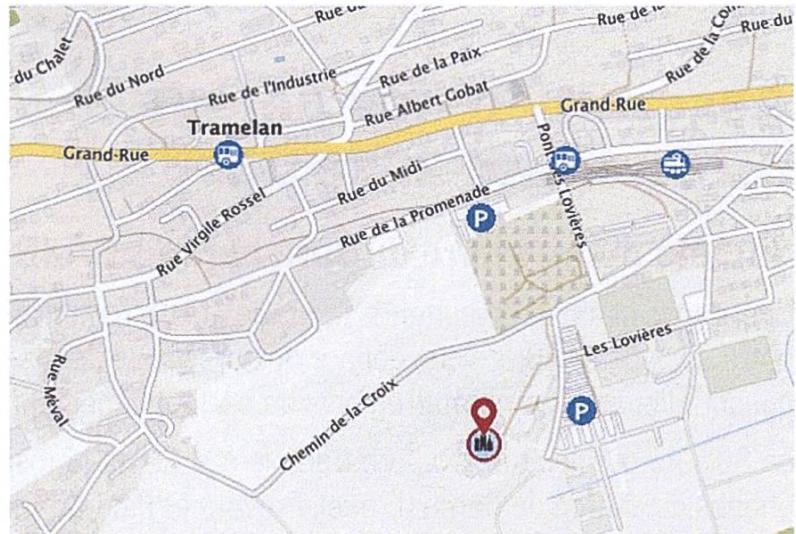
Le comité SAJB

Lieu de l'assemblée

CIP – Hôtel-Restaurant,
Séminaires
Chemin des Lovières 13
2720 Tramelan
Tél. 032 486 06 06
www.cip-tramelan.ch

Un choix de sites à visiter :

Centrale éolienne et solaire au Mont-Soleil: au total plus de 90 millions de kWh par an



Pour tous les goûts :

Fromagerie de Bellelay: Tête de Moine ou *Chocolaterie Camille Bloch*: Ragusa

Pour toute information au sujet des visites et réservations pour le souper du samedi:
Eric Marchand, emarchand@sunrise.ch, 076 562 60 02

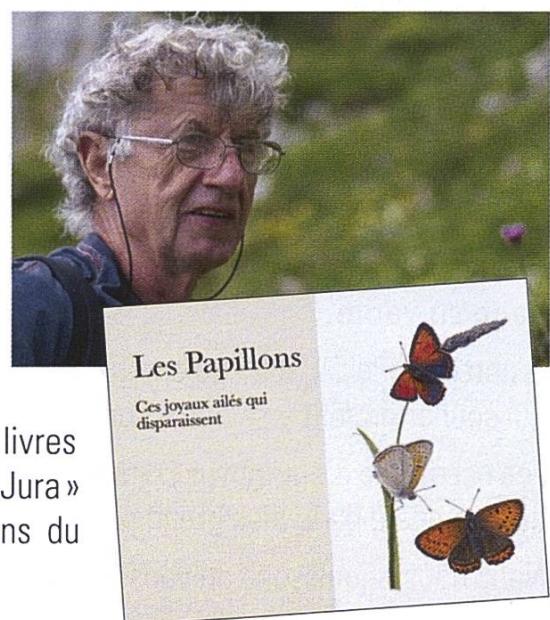
Conférence publique Samedi 16 mars 2019 à 11 h 30

**CIP Centre interrégional de perfectionnement
Ch. des Lovières 13 - 2720 Tramelan - www.cip-tramelan.ch**

Après une approche sur le monde des papillons (morphologie, métamorphose, habitats), Jean-Claude Gerber nous parlera des causes de leur régression et de la manière dont les spécialistes travaillent sur le terrain pour les recenser et les protéger. M. Gerber nous montrera également comment aménager son terrain pour favoriser la présence des papillons.

Conférencier : Gerber Jean-Claude

Né à Moutier, réside actuellement à Court. Diplômé en écologie et en sciences de l'environnement à l'université de Neuchâtel, entomologiste et naturaliste actif dans différents domaines liés à la protection de la nature. Participe à de nombreux inventaire de la faune et de la flore dans le Jura, à la révision des Listes rouges pour certains groupes d'insectes (papillons, libellules, orthoptères...). Rédacteur de la revue Le Pic noir et auteur de trois livres sur la nature jurassienne : « Faune et flore au cœur du Jura » (1997), « Champignons du Jura » (2011) et « Papillons du Jura » (2016)



Responsable RSA

Suite à la mise au concours du poste de responsable de la RSA parue dans la revue d'octobre 2018, le comité central de la SAR a reçu 6 postulations.

Le CC remercie vivement ces personnes pour l'intérêt porté à ce poste.

Lors de sa séance de comité du 12 novembre 2018, le CC a nommé M. Francis Saucy au poste de responsable de la RSA. Francis Saucy entrera en fonction début mars 2019.

Vous trouverez ci-dessous le portrait de cet apiculteur.

Sonia Burri-Schmassmann, présidente SAR

Portrait de Francis Saucy

Revue (RSA) : Francis, tu viens d'être nommé rédacteur de la Revue RSA par notre comité à la suite de l'annonce parue dans la revue et du processus de sélection. Peux-tu te présenter à nos lecteurs en quelques mots ?

F. Saucy (FS) : Je suis marié, père de 3 enfants adultes. J'ai 61 ans et suis biologiste de formation. J'ai fait mes études à Genève, mon travail de diplôme et ma thèse de doctorat à Changins (aujourd'hui

Agroscope) et Neuchâtel dans le domaine de l'écologie des petits mammifères. J'ai ensuite étudié l'écologie de petits marsupiaux en Tasmanie, puis œuvré durant plusieurs années comme chercheur aux universités de Lausanne et Fribourg. Je travaille actuellement depuis 20 ans à l'Office de la statistique à Neuchâtel dans le domaine des statistiques conjoncturelles.

RSA : quel rapport avec les abeilles ?

FS : j'ai toujours été passionné par les abeilles et l'apiculture. J'ai acheté ma première colonie à Genève avec mon premier salaire de biologiste. Depuis, j'ai toujours eu des abeilles, au Mont-sur-Lausanne, à Yverdon et aujourd'hui en Gruyère où je vis depuis 22 ans. J'ai écrit plusieurs articles dans la Revue RSA, dont une Chronique sur l'aveugle François Huber en 2014 qui a été récompensée par le prix Bertrand en 2015. Je tiens également un blog au journal LeTemps.ch intitulé « et si les abeilles » où je commente l'actualité apicole. Je participe aussi au brevet fédéral d'apiculteur où je donne quelques heures de cours.



RSA: pourquoi devenir rédacteur de la Revue suisse d'apiculture ?

FS: je souhaite ralentir progressivement mon activité professionnelle et consacrer plus de temps à l'apiculture. Je suis membre de la SAR et lecteur de la revue depuis toujours. Apprenant que notre chère Rose souhaitait se retirer, j'ai pensé que c'était une opportunité et que je pourrais faire bénéficier la société de mes services et de mes compétences. Je me sens également honoré de reprendre le flambeau d'une longue série de rédacteurs depuis la fondation de la revue au 19^e siècle par Edouard Bertrand. Son manuel «La conduite du rucher» a été mon premier livre d'apiculture pratique et je m'y réfère encore souvent.

RSA: comment vois-tu ton action et le futur de la revue RSA ?

FS: il s'agira en premier lieu d'assurer la publication régulière et la continuité de la revue. Mais, j'ai aussi des idées de modernisation. Avec la digitalisation, le monde de l'édition change rapidement. Avec le soutien du comité, nous devrons faire évoluer la revue. Je suis membre de diverses associations apicoles, abonné à plusieurs revues et participe régulièrement à des réunions internationales. Cela me permettra d'amener des idées et des nouveautés du monde entier. J'ai aussi le souhait de resserrer les liens avec la Suisse alémanique et avec les différents courants de l'apiculture de notre pays. Unis, nous serons plus forts et défendrons mieux les intérêts des abeilles et de l'apiculture.

Mise au concours

Formation Suisse d'Apiculteur met au concours le poste de :

Responsable du brevet fédéral, partie francophone

Votre mission: Vous assurez et supervisez toutes les tâches inhérentes à la gestion technique, administrative et au bon fonctionnement du brevet fédéral, partie romande. Vous garantissez la liaison entre les responsables de modules, les participants, la direction de l'école suisse d'apiculteur et la commission d'examens.

Votre profil: Au bénéfice d'une longue pratique apicole, vous avez une expérience confirmée dans la conduite informatique et gestion de projet. Dans tous les cas vous connaissez les techniques liées à la formation continue. Vous savez gérer vos tâches de manière autonome. Vous êtes de langue maternelle française ; de bonnes connaissances en allemand ou en anglais sont un atout pour ce poste.

Ce poste est basé sur un travail annuel d'environ 50 heures par classe. Il est rémunéré conformément aux tarifs en vigueur votés par le conseil d'administration de l'école.

Entrée en fonction : février/mars 2019 (ou à convenir)

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du chef de projet actuel M. Serge Imboden (Tél. 079 217 06 08, s.i@bluewin.ch) ou sur www.apiformation.ch.

Les postulations sont à transmettre avant le 18 février 2019 sous format électronique à M. Gerber directeur de l'école suisse d'apiculteur (hpgerber@gmx.ch).

Compte rendu du comité du 12 novembre 2018 à 18 h à Neuchâtel



Personnes présentes:

Pour le comité: Rose Aubry, Sonia Burri-Schmassmann, Isabella Moretti, Benoît Droz, Olivier Mooser, David Gillon et Max Huber.

Notre présidente Sonia Burri-Schmassmann ouvre la séance à 18 h et aborde les 6 points mis à l'ordre du jour.

Auditions des candidats:

Madame Claudia Indira D'Souza, Monsieur Francis Saucy et Monsieur Guillaume Kaufmann.

Les candidats ont été auditionnés chacun à leur tour, bénéficiant du même temps d'audition, c'est-à-dire une demi-heure, ainsi que des mêmes questions hormis certaines précisions demandées au cours des conversations.

Après les nombreuses questions posées aux candidats, le Comité Central s'est réuni pour délibérer puis le comité a décidé de passer au vote.

Francis Saucy a reçu les voix de Rose, Isabella, Sonia, David, Olivier et Max. Benoît s'est abstenu en raison de son absence lors des auditions.

Décision : Francis Saucy est élu à la majorité. En effet, Francis nous a apparu comme un candidat très motivé, mettant en avant l'abeille, avec le désir de partager ses très bonnes connaissances de l'apiculture et scientifiques en s'appuyant sur un réseau francophone riche de nombreux contacts.

1. PV du 5 octobre 2018

Sonia relève qu'à la page 3 du PV il faut remplacer «dont le responsable est Kurt Nobs et depuis cette année Sarah Gerster» remplacer par «dont Kurt Nobs et Sarah Gerster sont les représentants».

De plus à la page 5 du PV, il faut remplacer «le bénéfice du jour a été de CHF 330.- et la somme a été remise à David» par «le bénéfice du jour a été de CHF 330.- et la somme a été virée sur le compte de la SAR».

Décision : Face aux nombreux problèmes que le comité de la SAR a à débattre, il a été décidé de commencer les prochaines réunions plus tôt, soit à 17 h 15.

2. Courrier de l'association l'Abeille en fête, demande à être membre collectif

Cette demande devra être mise à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués, comme celle d'Espace abeilles. Les 2 associations sont conformes aux statuts de la SAR.

3. Courrier à Andermatt BioVet (courriel d'Aude du 1^{er} octobre 2018)

Valider ou modifier le contenu

Sonia propose de remplacer: «Nous vous demandons donc, à l'avenir, de faire parvenir un exemplaire de l'encart à publier au responsable de la revue (revue.sar@abeilles.ch) au plus tard 15 jours avant la date d'échéance de livraison des textes à la rédaction», par: «Nous vous demandons donc, à l'avenir, de faire parvenir un exemplaire de l'encart à publier à la pré-

sidence (presidence@abeilles.ch) au plus tard 30 jours avant la date d'échéance de livraison des textes à la rédaction».

Décision: Le comité approuve le contenu de la lettre adressée à Andermatt BioVet avec la modification proposée par Sonia.

4. Assemblée des délégués SAR 16 mars 2019

Suite à une demande faite par André Pasche, concernant l'organisation de l'Assemblée des déléguées, il est apparu qu'il n'y avait pas un «guide-line» à ce sujet. Aussi Sonia nous propose une liste qui reprend les différents points qui sont importants pour l'Assemblée.

Ce document d'organisation, une sorte d'aide-mémoire, a été envoyé à Patrick Zenger le 8 novembre. Sonia propose pour la conférence de l'Assemblée des déléguées, la prestation de Monsieur Gerber un spécialiste des lépidoptères (papillons). Le prix de la prestation est fixé à CHF 200.-.

Décisions: Rose va envoyer à Sonia un canevas de l'organisation l'Assemblée des déléguées qui avait été réalisé il y a quelques années.

Rose souhaite recevoir tous les documents pour le 20 décembre pour les transmettre à l'imprimerie avant les fêtes de fin d'année.

Sonia doit également envoyer le programme de la future Assemblée le 20 décembre.

Le comité central accepte le montant de CHF 200.- pour la conférence de Monsieur Gerber.

Sonia rencontrera prochainement Patrick Zenger président de la société du Jura Bernois, afin de préparer l'Assemblée des délégués.

5. Dicastères

Olivier nous parle de l'élevage. Monsieur Jufer a envoyé une demande de subvention exceptionnelle à Jürg Glanzmann, Kurt Nobs et Sarah Gerster.

Un problème se pose : que va-t-on faire des résultats ? Quelle est la solution envisagée pour la suite ?

Benoît demande de cibler ces analyses sur les lignées qui vont produire des mâles l'année d'après et d'avoir un concept total.

David : tarifs des annonces, budget 2019

Benoît + David : commandes classeurs cours de bases

Tous : décomptes de frais 2018, rapports 2018 pour revue de mars 2019.

Sonia se rendra chez Aude le 13 novembre afin de contrôler tous les décomptes des sections et fédérations concernant le label d'or et de finaliser les décomptes et factures pour l'aide financière du programme OQuaDu.

Le cours pour les apiculteurs labellisés a eu lieu le 10 novembre 2018 à Courtemelon, 21 participants y ont pris part.

6. Divers et courriers

Prochaine séance le 23 janvier 2019 à 17 h 15 à Neuchâtel.

Max Huber, secrétaire

Première victoire sur la Place fédérale

La Place fédérale, sous un beau soleil, est vide mais baignée dans un froid glacial à ne pas mettre une abeille dehors.

Mais à bien y regarder, il y a un petit attroupement devant une pyramide de cubes où sont collées des photos d'insectes, passant de la libellule aux papillons, des abeilles aux coccinelles ainsi que les inscriptions Union suisse des paysans, apisuisse, Dark Sky et enfin les Amis de la Nature à l'origine de cette pétition.



Parmi les personnes présentes, je retrouve Sonia Burri-Schmassmann, présidente d'apisuisse, avec des paniers remplis de sachets de bonbons au miel et Mathias Götti, président du Bienen-Schweiz (ex VDRB).

Arrive un petit groupe de personnes dont deux d'entre elles enfilent une tenue d'abeille et deux autres personnes, une tenue d'apiculteur.

Tout est en place pour la remise des signatures récoltées concernant la pétition « Déclin des insectes ».

Vers 10 h 30 sortent du Palais Fédéral, un bon nombre de parlementaires dont Isabelle Chevalley, Regula Rytz, Adèle Thorens, Silva Semadeni, Maya Graf, Jacques Bourgeois, Bernard Guhl, Karl Vogler, Benjamin Roduit et Jean-Paul Gschwind, pour en citer quelques-uns. Ils se prêtent aimablement aux photos souvenirs et dispensent des encouragements et des remerciements aux personnes présentes.

La présidente d'apisuisse en profite pour distribuer des petits pots de miel et des bonbons au miel pour engager la conversation avec les parlementaires.

Ces derniers retournent à leurs affaires, après nous avoir consacré du temps pour une cause qui leur est chère: le déclin des insectes et ses conséquences.

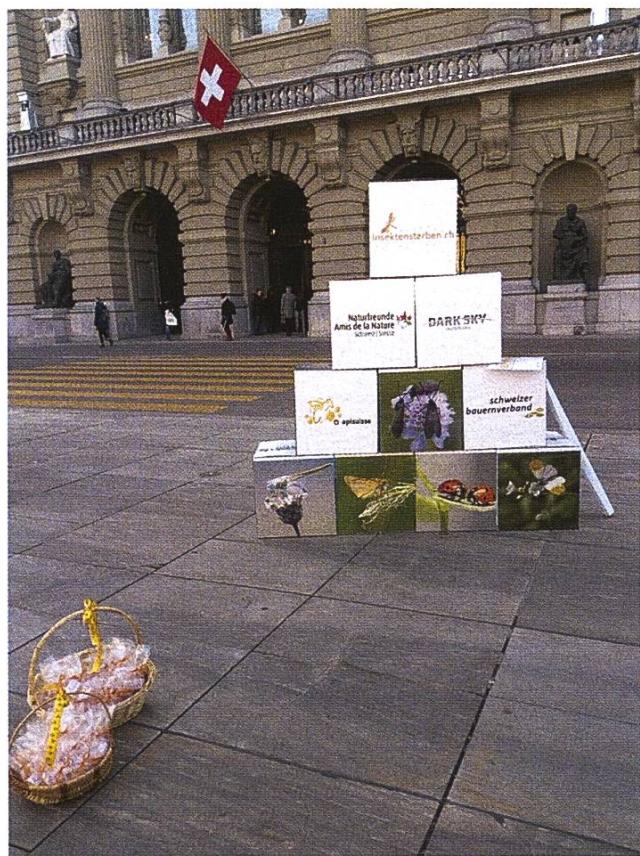
Il est temps pour nous de nous diriger vers la Chancellerie de l'Etat pour remettre aux autorités les cartons remplis de signatures.

C'est un véritable succès avec 165'512 signatures recueillies !

On attend avec impatience la suite qui sera donnée à cette pétition, mais une chose est sûre c'est que nous avons maintenant des appuis au sein du Conseil National et au Conseil des Etats !

Bravo et merci amis apiculteurs pour avoir, vous aussi, participé à la récolte des signatures ou simplement signé cette pétition.

Max HUBER, Secrétaire



Information concernant mellifera.ch

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans la revue de novembre/décembre 2018, figurait page 58, un article parlant de l'abeille noir Suisse, sous le titre : mellifera.ch. Ce texte devait porter un chapeau qui, lui, est resté dans les méandres de la rédaction, j'en suis navrée. Je me dois donc de vous informer que ce texte n'est en aucun cas à considérer comme une annonce, comme certaines personnes l'ont cru.

Il arrive régulièrement des demandes de gens qui cherchent des abeilles noire suisse. En Suisse romande il est difficile d'en trouver et les intéressés se rabattent parfois sur les sites étrangers qui en proposent, ce que personne ne souhaite. Dans l'optique de ne pas favoriser ce genre de trafic, le comité SAR a préféré fournir les infos concernant l'association mellifera CH pour permettre aux amateurs de se servir en Suisse.

Par notre action nous ne cherchions en aucun cas à boycotter nos éleveurs de la race carnio-lienne, comme on nous l'a reproché. Comme mentionné ci-dessus, c'est plutôt pour éviter des importations non désirées, qui pourraient être néfastes.

Le comité SAR est conscient que la CE-SAR (nos moniteurs éleveurs réunis) fait un super boulot de sélection depuis des dizaines d'années. Il faut en convenir, il y a 50 ans, l'apiculture n'était pas ce qu'elle est actuellement, et on ne remercie certainement pas assez les éleveurs pour le magnifique boulot qu'ils fournissent. Donc MERCI pour votre engagement

durant toutes ces années qui nous ont permis de trouver des abeilles agréables et à notre convenance.

Nous savons que chaque détenteur d'abeilles a le droit d'élever la race qui lui convient, mais que par contre, nos éleveurs ont l'obligation d'élever des carnioliennes, puisque c'est la race qui avait été choisie en son temps pour être la plus adaptée à notre pays. Nous souhaitons juste que chacun respecte le choix de son collègue et que cela ne nuise pas aux autres.

Nous avons tous le devoir de défendre la cause des abeilles sans en provoquer une guerre de race, car nous devons défendre l'ABEILLE au sens propre et à tous les niveaux.

A bon entendeur !

Votre butineuse qui va tirer sa révérence et sera quitte de faire des bourdes... Rose Aubry

Groupement des moniteurs éleveurs, à la recherche de l'idéal

On me pose souvent la question de savoir si l'élevage et la sélection ont toujours de l'importance à l'heure où la douceur emplit la plupart des ruchers et où les récoltes sont belles. On entend parler nos aïeux d'abeilles méchantes, de récoltes misérables et d'hivers catastrophiques. Légendes ou réalités d'un passé pas si lointain ?

Au cours des années cinquante, les apiculteurs ont importé des reines de tous les horizons en se disant qu'elles seraient meilleures que l'espèce indigène de Suisse. Du fait du mode de fécondation des reines, une hybridation s'est généralisée sur toutes les colonies. Des problèmes de douceur, de résistance aux maladies et aux hivers rigoureux inhérents au brassage génétique non contrôlé sont apparus. Début des années soixante, Robert Bovet, président de la SAR, a demandé de l'aide. La confédération a mandaté un collaborateur du Liebefeld, Monsieur Hans Schneider. Après avoir testé différentes races, il a choisi la carnica comme étant la mieux adaptée à notre pays. Avec l'aide de Robert Bovet, il a créé le groupement des moniteurs éleveurs, puis leur a fourni une lignée par année en leur demandant de les multiplier et de les sélectionner selon les critères qu'il a établis. Ceci afin de conserver la pureté de la race originelle et de préserver les qualités naturellement fixées dans la génétique de celle-ci. Ces règles sont toujours de rigueur au sein du groupement, avec quelques perfectionnements introduits dus aux nouvelles connaissances scientifiques et aux progrès de la technique.

Le groupement des moniteurs éleveurs existe donc depuis plus de 55 ans. Ses membres conservent et sélectionnent sans cesse les lignées du registre SAR. Sous la direction technique de Hans Schneider, Charles Maquelin et, depuis 2017, de Mélanie Grandjean, ces sélectionneurs de haut vol passent des centaines d'heures chaque année à courir les stations en saison, noter les comportements de chaque colonie afin d'offrir aux apiculteurs de la SAR la meilleure abeille possible. Cette abeille se doit d'être douce, productive, résistante aux maladies, d'avoir une bonne capacité à l'hivernage tout en n'ayant pas le caractère essaimeur.

De plus, elle ne doit pas être dépendante afin de toujours avoir des réserves en cas de disette. Ce comportement est apprécié par les apiculteurs romands, composé à majorité d'amateurs n'ayant pas toujours la disponibilité d'intervenir au rucher.

Le travail des moniteurs éleveurs est certes important, mais la participation de chaque apiculteur à son niveau est également essentielle. Si tous les apiculteurs d'une région travaillent avec la même race, le problème d'hybridation est grandement minimisé et les ruchers resteront peuplés d'abeilles de qualité.

Le travail que chaque moniteur effectue dans son rucher, le temps qu'il passe sur les routes pour amener ses ruchettes en stations ou encore les nombreuses heures d'hiver où il synthétise ses notes prises durant la belle saison et prépare ses plans d'élevage ne sont pas rétribuées. Ainsi, tout ce travail n'est possible que grâce à la passion de la sélection de nos moniteurs, de leurs adjoints ainsi qu'au sérieux des responsables de nos stations. Grâce à ce travail titanique, quelque sept à huit mille reines sortent de station chaque année. Les ruchers de testages sont, quant à eux, subventionnés par la confédération mais seule une centaine de reines participent à ce programme.

La vulgarisation, toutefois, subsidie les cours d'élevage de reines donnés par nos moniteurs éleveurs. Ceci permet aux apiculteurs SAR de se familiariser avec l'élevage, de partager des connaissances avec les collègues du groupe d'élevage et d'obtenir de jeunes reines douces et productives pour l'année suivante. La douceur est un point essentiel au rucher : Si l'apiculteur y trouve déjà du plaisir à travailler ses colonies sans piqûre, cela évite également des ennuis avec le voisinage et les promeneurs.

Ainsi, chers amis apiculteurs, je vous encourage à participer aux cours d'élevage organisés par les moniteurs de votre région afin d'y découvrir les nombreux avantages de la sélection SAR et ainsi, de participer à votre niveau au maintien et à l'amélioration de notre merveilleux cheptel.

Dans un prochain article, nous parlerons plus en détail de notre travail et des challenges que nous réservent les années à venir.

Alain Jufer

Brevet fédéral d'apiculteur

L'abeille de A à Z... en passant par C comme cuisine

Les 26 et 27 octobre derniers, la deuxième classe s'est réunie à la Fondation rurale interjurassienne, près de Delémont, pour la fin du module « Produits apicoles ».

Le premier jour a été consacré à la chimie du miel et de la cire et s'est terminé par un laboratoire de cosmétique à la cire d'abeille.

La seconde journée, outre un cours sur les produits de la ruche, les participants ont pu exercer leur talent culinaire en préparant un repas complet au miel. Après un rappel théorique et différentes discussions de groupe, la classe s'est partagée en trois groupes : un pour l'entrée, un autre pour le plat principal et le dernier pour le dessert.

Avec beaucoup d'application, chacun a pu participer à l'élaboration de son plat en sélectionnant le type de miel s'accordant au mieux avec l'aliment.

Une fois les assiettes confectionnées, le repas a été partagé tous ensemble. Avec un menu digne d'un grand restaurant :

- Entrée : Lamelles de poire et sa mousse de chèvre au miel sur son lit de pain d'épice grillé
 - Plat principal : Filet de porc rôti au miel et pistaches. Servi avec ses petits cubes de muscade au miel et son riz
 - Dessert : Parfait glacé au chocolat blanc et miel paré de ses tuiles au chocolat noir au miel
- L'occasion de se souvenir que le miel ne sert pas qu'aux tartines et peut accompagner avantageusement toutes sortes de plats !

Didier Bettens

